



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
21 OCTOBRE 2021

« 1 JEUNE, 1 MENTOR » : LAURÉATS DU SECOND APPEL À PROJETS 2021

Le 1^{er} mars dernier, le président de la République annonçait le lancement du dispositif « 1 jeune, 1 mentor », dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution » et de l'agenda « égalité des chances », avec un investissement de 30 millions d'euros visant à accélérer le développement du mentorat en France, et ainsi soutenir financièrement des associations qui interviennent dans ce domaine. Après un premier appel à projets (AAP) ayant permis d'accompagner 22 associations, un second AAP a été lancé en juillet dernier, dans l'objectif d'atteindre 100 000 jeunes bénéficiaires d'ici la fin de l'année. Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, Élisabeth BORNE, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, Sarah EL HAÏRY, secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, Thibaut GUILLUY, haut-commissaire à l'Emploi et à l'Engagement des Entreprises et Emmanuelle PERES, déléguée interministérielle à la Jeunesse, annoncent aujourd'hui les lauréats.

Le mentorat est un outil qui permet de mettre en contact, pour des courtes ou longues durées, des jeunes âgés de 13 à 25 ans ayant besoin d'être accompagnés et conseillés, avec des personnes expérimentées et volontaires (salariés, retraités, étudiants, etc.). Elles interagissent avec eux régulièrement pour leur donner des conseils, partager leur expérience ou encore mettre à leur disposition leurs connaissances et leurs réseaux.

Disponible sur le site 1jeune1solution.gouv.fr, le service « 1 jeune, 1 mentor » permet cette mise en relation entre jeunes et mentors. En quelques clics, un jeune peut décrire sa situation et son besoin, pour ainsi être orienté vers une association qui lui proposera des mentors. De la même façon, un mentor peut renseigner ses caractéristiques afin d'être recontacté rapidement par une association active sur le mentorat.

Ce second appel à projets vise à soutenir des structures déjà investies dans des actions de mentorat pour leur permettre d'accélérer leur développement – mais aussi de permettre à d'autres de se lancer et de mettre en œuvre des programmes de mentorat.

Objectif : avoir 100 000 jeunes mentorés d'ici la fin de l'année, avant de passer à 200 000 en 2022.

Les noms des associations lauréates du second appel à projet qui seront soutenues et labellisées par l'État sont :

- 100% Handinamique Pour La Réussite Des Jeunes Handicapés (100% Handinamique)
- Animafac
- Association Française Pour Le Développement De L'enseignement Technique (A.F.D.E.T.)
- Association Guy Renard
- Expli'cité
- Fédération Générale Des Associations Départementales Des Pupilles De L'enseignement Public
- Fédération Nationale Des Réservistes Opérationnels Et Citoyens De La Gendarmerie Nationale (Anorgend)
- Femmes Et Mathématiques
- Institut Break Poverty
- Institut De L'engagement
- Job In Real Life
- La Cordée - Association Pour L'Egalité Des Chances
- Les Déterminés
- Les Ombres
- Ligue Régionale D'athlétisme Des Hauts-De-France
- Maison De Quartier Godeleine Petit - Centre Social Du Vieux Lille
- Social Builder
- Tirelires D'avenir
- Union Nationale De L'information Jeunesse
- Walt
- Association Pour Le Développement Des Initiatives Citoyennes Et Européennes (A.D.I.C.E)
- Association Nationale Des Apprentis De France (A.N.A.F.)
- Better Together
- Entreprendre Ensemble
- Expressions De France
- FCIP Education Et Formation Tout Au Long De La Vie
- Fédération Leo Lagrange
- Fondation Agir Contre L'exclusion
- Fondation Arts Et Métiers
- GIP Réussir En Sambre Avesnois
- Guyan'Envol
- Objectif Emploi
- Wetechcare

Contacts presse

Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

Tél : 01 55 55 30 10

Mél : spresse@education.gouv.fr

Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion

Tél : 01 49 55 32 21

Mél : sec.presse.travail@cab.travail.gouv.fr